

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
CANTON DU TARAVO ORNANO

Liberté – Egalité – Fraternité

MAIRIE DE COTI-CHIAVARI
(Code postal 20138)

Délibération n°70.2021

LE MAIRE DE COTI-CHIAVARI

SEANCE DU NEUF DECEMBRE DEUX MILLE VINGT ET UN

Le jeudi 9 décembre 2021 à 14 heures 30.

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Afférents au Conseil
Municipal : 15
En exercice : 15
Présents : 11
Absents : 4
Qui ont donné pouvoir : 1

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Félix PERETTI, 1er adjoint.

Présents : Jean Paul ANTONA, Céline BATTISTI POGGI, François-Joseph FOTI, Lucien LACOMBE, René MAILLET, Dominique PELLETIER, Alexandre PERETTI, Félix PERETTI, Hélène POGGI, Pierre POGGI, Catherine SANSONETTI.

Date de la convocation

24/11/2021

Date d'affichage

13/12/2021

Absents : Henri ANTONA, Julien PERETTI, Jacques ETTORI PERETTI, Olivier FRANCESCHI (procuration à Jean Paul ANTONA)

Le quorum est atteint :

oui

non

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.21121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Publication ou notification
le

Secrétaire(s) de séance : François Joseph FOTI

Objet de la délibération : Demande de subvention travaux R7 CANICCIU (correctif)

Considérant le diagnostic réalisé à la demande de la commune par l'entreprise QCS SERVICES sur le réservoir n°7 de stockage d'eau potable, qui fait apparaître les désordres suivants :

- Présence d'aciers apparents en toiture du réservoir et en sous face des deux poutres de la dalle de couverture,
- Présence de désordres ponctuels sur l'enduit extérieur de la dalle de couverture (cloquage et fissuration autour de la trappe d'accès)
- Dégradation et décollement partiel de l'enduit extérieur des parements
- Présence de corrosion sur les fixations du panneau photovoltaïque situé en toiture
- Présence d'une souche d'aération en toiture du réservoir. Il a été constaté la dégradation de l'une des grilles d'aération de la souche.
- Corrosion de la trappe métallique qui permet l'accès à l'intérieur du réservoir
- Corrosion des joints de démontage métalliques de la tuyauterie
- Fissuration de l'enduit autour de la trappe d'accès
- Dégradation de l'enduit intérieur du réservoir.
- Présence d'une fissure en bas du voile visible depuis l'intérieur du réservoir.

D70/2021

Considérant que le cout total des réparations de l'ouvrage est estimé à environ 63 500 € HT (69 850.00 € TTC).
Considérant que la réalisation de ces travaux nécessite un financement dont le plan pourrait être le suivant:

• ETAT – DETR :	25 400.00	(40 % du montant H.T.)
• CDC –Plan de relance :	25 400.00	(40 % du montant H.T.)
• Part communale :	12 700.00	(20% du montant H.T.)
• TVA 10% :	6 350.00	

Le Conseil, ouï Monsieur le Président en son exposé, et après en avoir délibéré, par 12 voix pour, 00 voix contre et 00 abstention,

- APPROUVE le plan de financement
 - DONNE délégation à l'exécutif pour signer tout acte et document se rapportant à la mise en œuvre de cette décision.
 - DIT que cette délibération ANNULE ET REMPLACE la délibération n°53/2021 du 17/09/2021
- Fait et délibéré à Coti-Chiavari, les jour, mois et an que dessus et ont signé au Registre, les membres présents.

POUR LE MAIRE, PAR DELEGATION



LE PREMIER ADJUNTO FELIX PERETTI